

# **Les sujets évoqués en conseil municipal du 14 juin 2011**

## **Tarifs de la salle des fêtes pour 2012**

Une augmentation de **2%** sera appliquée à l'ensemble des tarifs en vigueur en 2011, avec une modification pour ceux des bals et des lotos qui bénéficieront d'un prix unique. Pour les associations communales, il sera fixé à 200,00 € dès la première manifestation. Le tarif pour les associations extérieures s'élèvera à 352,00 € pour chacune de ces manifestations. Le prix de la caution s'élèvera à 300 € pour les contrats signés à compter du 1er juillet 2011 pour les locations de 2012. Propositions validées par le conseil municipal, avec application au 1er janvier 2012.

## **Renouvellement de la convention de découvert avec le Crédit Agricole**

Accord pour ce renouvellement pour un montant de 800 000 € sur une durée d'1 an.

## **Point sur le dossier d'appel d'offres pour la construction de la station d'épuration**

La consultation a été lancée sur 3 lots. Seuls les lots 1 et 2 ont reçu au moins une offre. La SAUR et SOGEA ont répondu sur le lot 1 et seulement SOGEA sur le lot 2. Pour le lot n°3, aucune entreprise n'a envoyé d'offre sur les critères techniques du traitement de déphosphatation avec l'apatite. La question principale est de savoir si les lots 1 et 2 peuvent être retenus avec le lot n°3 infructueux. Au niveau de la légalité, messieurs CROCHANT, RICARD (SINBIO) et BASTARD (DDT 49) vont se concerter afin d'étudier la solution la plus convenable afin que la décision finale soit prise. Monsieur le Maire informera ultérieurement le conseil municipal de la décision de la commission d'appel d'offres.

## **Site de l'ancienne école publique**

Les deux anciens préfabriqués seront démontés samedi prochain 18 juin et l'ancienne salle de motricité pourra être déplacée près de la salle des sports. Monsieur le Maire indique que l'ancien bâtiment "Sanitaires" sera vendu à monsieur LEBRUN Michel de la Tesnière pour 1500,00 €.

## **Dossier du chemin communal au Porage**

Madame BÉZIAU sera informée des travaux de curage qui seront effectués dans le fossé communal situé entre les 2 prés dont elle est propriétaire et qui sont exploités par monsieur SEGUIN Claude, en lui précisant que les frais seront supportés par la commune. La terre sera étendue de chaque côté et une clôture sera également posée de chaque côté après les travaux, à la charge du riverain.

## **Devis supplémentaire pour les travaux de mise en séparatif des réseaux**

Monsieur LEBRUN Marcel fait le point sur ces travaux qui sont actuellement réalisés rue Jean de Blois pendant encore environ 15 jours, puis dans la rue Rouget le Braconnier également pendant 15 jours. Les tampons de la rue Jean de Blois devront être changés. Cela représente 15 unités pour un coût d'environ 170,00 € pièce. Un devis est également présenté pour des travaux supplémentaires à effectuer rue des Mimosas pour un coût de 15 046,46 € TTC. Accord du conseil municipal.

## **Présentation de l'ADMR de Daumeray**

Roselyne SALMON, présidente de l'ADMR de Daumeray (Loir et Sarthe) et déléguée du secteur, accompagnée de Magalie FROGER, référente du secteur, fait une présentation de l'organisation de l'ADMR. L'attention est particulièrement portée sur les services qu'elle propose à savoir l'aide à la personne, l'entretien du domicile, la garde d'enfants (Domi Mômes) et l'aide aux devoirs. L'association ADMR Loir et Sarthe regroupe 4 communes : Daumeray, Morannes, Huillé et Baracé, avec 5 salariés, soit un équivalent de 4,11 temps plein. Sa devise est «Aider les uns en donnant du travail aux autres». L'activité 2010 de l'ADMR représente 6574 heures avec un rôle important du bénévole.